

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

92 N° 9 1970

L'amour: union et fécondité. À propos de
trois livres récents

Clément MERTENS (s.j.)

p. 942 - 962

<https://www.nrt.be/fr/articles/l-amour-union-et-fecondite-a-propos-de-trois-livres-recents-1363>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'amour : union et fécondité

À PROPOS DE TROIS LIVRES RÉCENTS

Paul VI nous a demandé de recevoir l'encyclique *Humanae Vitae* dans un esprit de foi (*H.V.*, 28). Plusieurs déclarations épiscopales ont affirmé le devoir qui incombe aux chrétiens, aux théologiens surtout, de chercher à comprendre l'enseignement du Pape, d'examiner, voire de compléter les arguments de raison qu'il apporte pour appuyer une position établie à la lumière de l'Esprit Saint et de la tradition. Pareil effort est, semble-t-il, une application du « *fides quaerens intellectum* ». Trois ouvrages, publiés ou réédités récemment, peuvent nous aider dans cette tâche¹. Je voudrais réunir ici certaines précisions ou certaines formulations particulièrement heureuses qu'on y trouve, en mêlant leurs apports respectifs, en y ajoutant quelques commentaires. En fin de cette note, on pourra lire quelques indications propres pour chacun d'eux.

1. S. DE LESTAPIS, *Le couple. Angoisse ou équilibre*. Paris, Beauchesne, 1969, 21 × 14, 268 p., 24 FF.

A. JEANNIÈRE, *Anthropologie sexuelle*. Coll. Recherches économiques et sociales. 2^e éd., Paris, Aubier, 1969, 20 × 13, 223 p.

G. MARTELET, S.J., *L'existence humaine et l'amour*. Pour mieux comprendre l'encyclique *Humanae Vitae*. Coll. Remise en cause. Paris-Tournai, Desclée & Cie, 1969, 19 × 13, 203 p.

Nous renverrons à ces ouvrages en signalant leur titre abrégé : *Couple*, *Anthr. sex.* et *Exist. hum.*

Nous profitons de l'occasion pour signaler quelques autres publications récentes sur le même sujet : la revue *Thought* (Fordham, New York) a consacré une bonne part de son numéro d'automne 1969 (pp. 327-412) à une série d'articles *Perspectives on Humanae Vitae, One Year After*. De même, le Bulletin du *Catholic Marriage Advisory Council* (Londres), 1969, n° 3, pp. 3-18. Tout au long de 1969, *Christus* (Mexico) a publié des articles en sens divers sur l'encyclique. Enfin, nous retenons deux études du P. E. HAMEL, S.J., l'une dont le texte en espagnol a paru dans *Christus* (Mexico) en novembre 1969 (*Valor de la enciclica H.V.*, pp. 1196-1210), l'autre *Conferentiae Episcopales et Encyclica H.V.*, dans *Periodica* (Université Grégorienne, Rome), 1969, pp. 243-349. Notre texte était rédigé lorsque nous avons pris connaissance du livre de G. COTNIER, *Régulation des naissances et développement démographique*. La Revue en a rendu compte dans le précédent numéro, p. 887. Nous espérons en tirer profit dans un article ultérieur. Par ailleurs, nous supposons connues les déclarations pontificales récentes, notamment le discours de Paul VI aux Equipes Notre-Dame (4 mai 1970).

I. — Eclairages

L'ouvrage du P. de Lestapis commence par un survol, d'abord très rapide, de la doctrine chrétienne sur le mariage ; à mesure qu'on se rapproche de l'époque présente, l'allure se ralentit et l'horizon se fait plus limité ; un chapitre nous a menés des origines chrétiennes à Paul VI : un second reprend les développements à partir de *Casti Connubii* jusqu'à *Gaudium et Spes*, un troisième enfin va de *Gaudium et Spes* à *Humanae Vitae*. En même temps, l'attention se concentre sur la régulation des naissances et sur ses méthodes. D'autres chapitres suivent, d'une très grande élévation spirituelle, notamment sur la théologie de la communication et de la paternité (pp. 93-154). Certains lecteurs regretteront peut-être — et précisément en lisant ces chapitres centraux — que l'Auteur soit revenu à la question des moyens de régulation, ressentie plus d'une fois comme irritante. Mais c'est un fait : comme pour le démographe la fécondité est aujourd'hui, à travers tout le monde, la « variable stratégique », celle sur laquelle il faut surtout porter l'attention, ainsi — et les controverses autour d'*Humanae Vitae* l'ont suffisamment démontré — la question des voies choisies pour régler les naissances est, à notre époque, dans la morale conjugale, le point non pas le plus important, mais le plus critique ; entendons cet adjectif dans son sens plénier qui est, à la fois, d'acuité et de discernement, de séparation.

Très attentivement, Lestapis cherche à montrer la continuité en même temps que la progression de *Casti Connubii* à *Gaudium et Spes* et à *Humanae Vitae* ; pour la dernière encyclique notamment, il signale les rappels, les omissions, les explicitations par rapport aux documents antérieurs ; quinze pages sont consacrées aux critères proposés respectivement au Concile, à la commission pontificale et dans l'encyclique pour apprécier la moralité des méthodes de régulation des naissances. Avec celles qui précèdent et qui suivent immédiatement — quelque 50 pages en tout — elles nous paraissent particulièrement bien circonscrire la doctrine du Magistère. Un point pourtant a été laissé indûment dans l'ombre : la discrétion de *Gaudium et Spes* au sujet de la contraception ; on ne peut cacher que, dans le corps épiscopal, des réserves importantes se sont manifestées au Concile — et encore après *Humanae Vitae* — à l'égard de l'enseignement des derniers papes. Ceci n'est pas un dirimant, mais c'est un fait d'Eglise ; il faut en tenir compte et en peser la signification.

Le P. G. Martelet, au demeurant, estime que la publication de *Humanae Vitae* a porté à son paroxysme et fait apparaître, sous un

éclairage amplifié à dessein par divers milieux, une crise. Il reconnaît que celle-ci provient de certaines formulations malheureuses dans *Casti Connubii*². D'abord celle qui concerne l'ordre des fins du mariage : « Faute d'exprimer la priorité de source qui revient à l'amour conjugal, on donne le sentiment de la minimiser au moment même où l'on parle du plus admirable, mais aussi du plus coûteux de ses fruits [l'enfant] » (*Exist. hum.*, p. 19). Ensuite, le recours à la notion d'« intrinsèquement déshonnête », assimilé trop facilement par beaucoup au « suprêmement mauvais ». Enfin, l'obligation faite aux confesseurs d'informer les pénitents, interprétée souvent comme une obligation de les interroger. Aux origines de la crise, il faut mettre aussi une réévaluation de l'amour conjugal dans la pensée chrétienne ; G. Martelet rend ici un chaleureux hommage à H. Doms. Enfin, il y a, pierre d'achoppement pour beaucoup, le recours aux structures biologiques et à la notion de nature³.

A certains égards, nous dit l'auteur, la crise fut aggravée par le délai que Paul VI prit avant de se prononcer, par les formules employées au Concile et par la diffusion de jugements « réformistes » venant de théologiens qualifiés et d'évêques. Mais, d'une part, le Pape ne cessa pas de maintenir la doctrine antérieure à l'encontre de ces jugements. D'autre part, ce délai et l'introduction à la commission pontificale d'experts « progressistes » en plus grand nombre, à la demande de Paul VI lui-même — fait généralement ignoré ou passé sous silence —, montrent le sérieux et la loyauté de son examen.

Peut-on dire, comme le P. Martelet, que l'encyclique est en continuité avec le Concile ? Sur un bon nombre de points, certainement oui ; sur celui qui fait son objet spécifique et sur lequel portait l'attention universelle, nous n'oserions pas le dire. En matière de contraception, de *Casti Connubii* à *Humanae Vitae*, la ligne, il est vrai, n'a pas été inversée, ni brisée au moment du Concile ; mais, elle est comme suspendue. L'auteur écrit, du reste : « Repartant de la notion conciliaire de paternité responsable, l'encyclique veut en approfondir l'intelligence... en sauvant de l'oubli ou de la contestation un critère important que le Concile n'avait pas aboli » (p. 59)

2. Voir aussi ses réserves pour des passages de *Humanae Vitae* « texte d'urgence et de détresse », *Exist. hum.*, pp. 92, 94 & 97. On aurait aimé, à la page 92, une reconnaissance plus nette de la faiblesse des arguments présentés au n. 17 de *Humanae Vitae*.

3. L'auteur dégage une triple signification du mot « nature » : réalité simplement physique du monde ; ce même univers considéré dans son ordre scientifiquement déterminable — plus seulement *choses*, mais *lois* — ; enfin, si l'on parle de l'homme, l'humanité comme telle qui, selon sa transcendance, comprend l'esprit et dans sa condition se trouve inséparable de la nature extérieure, donc aussi du corps. En ce troisième sens « l'adjectif [*naturel*] référé à l'humain évoquera ce qui se trouve conforme à la vérité de l'homme » (pp. 38-39).

— mais qu'il n'avait pas réaffirmé. Sur ce point, du Concile à l'encyclique, la continuité nous paraît moindre que pour ce qui concerne la signification de l'amour conjugal, la parenté responsable, le rôle de la conscience. Elle est manifeste, au contraire, par rapport aux documents antérieurs⁴.

S. de Lestapis met en lumière le changement d'approche qui s'est produit dans les dernières années : *Casti Connubii* considérait le mariage d'un point de vue statique et juridique ; *Gaudium et Spes* cherche ce qui va le faire exister en plénitude ; l'optique devient ici existentielle⁵. D'un côté le mariage est présenté comme un contrat, de l'autre comme une vocation aux exigences progressives ; le premier document parle de « fautes », le second de « responsabilités » et de « significations ». Entre les deux il n'y a pas d'opposition, mais il s'est produit un « désenveloppement » des valeurs impliquées par la Tradition. *Humanae Vitae* va reprendre les significations⁶ aux niveaux du corps et du psychisme de la liberté spirituelle, de la fécondité responsable, du sacrement (*Humanae Vitae*, 9, 10). *Casti Connubii* en appelait à une double fonction du mariage ; cette formulation, bien que parfaitement justifiable, pouvait paraître à nos contemporains plus « instrumentale », moins personnalisante, se référant soit à un processus organique soit à un service de la collectivité.

Dans *Humanae Vitae* encore, au souci du « bien » — celui-ci étant souvent conçu par nos contemporains comme l'utile ou comme une chose — se substitue celui de la vérité, de l'authenticité. Ne pas respecter les significations, c'est tomber dans la fausseté, c'est tricher (*Couple*, p. 68 et 69). Mais quelle est cette vérité, cette authenticité du mariage ? Avec bien d'autres, nos trois auteurs la voient essentiellement dans une double signification, nécessaire à la plénitude

4. En montrant la genèse de la crise évoquée, il aurait fallu faire une place plus large à l'évolution démographique, aux changements sociaux — d'ordre familial, économique, politique — à la mise au point des techniques contraceptives, aux mouvements d'opinion qui en résultèrent et qui furent savamment amplifiés jusqu'au déferlement. La dimension sociologique manque à l'étude de G. Martelet.

5. Ce qui explique aussi l'omission de la distinction d'école entre fins primaire et secondaire. « Dans la perspective du 'sens existentiel', la procréation-et-éducation apparaissent comme la seconde étape... Le mariage passe d'abord, si l'on peut ainsi s'exprimer, par la mise en place d'une communauté d'amour et de destin, ensuite... elle s'agrandit progressivement grâce à la procréation et à l'éducation d'enfants ». Celles-ci, dans la vision de leur signification essentielle, se classent comme la fin première, c.-à-d. spécifique (*Couple*, p. 62). Ces précisions sont heureuses. A. Jeannière, pour sa part, consacre de fort bonnes pages aux « deux fins du mariage » et conclut justement : « Les deux fins peuvent être unifiées : on dira que c'est la famille [à la fois union et fécondité] qui est la fin du mariage » (*Anthr. sex.*, p. 201).

6. *Casti Connubii* parlait de fonctions. Ici encore apparaît un déplacement d'accent

de l'amour : l'union et la fécondité. Voyons ce qu'ils en disent de plus caractéristique.

II. — L'Union

Ici, nous laisserons surtout la parole au P. Jeanniére. Nous l'interrogerons aussi. Encore que les dernières pages de son livre conduisent à l'ordre de la grâce⁷, son « essai se veut... une réflexion logique au niveau d'une phénoménologie de l'amour humain » (*Anthr. sex.*, p. 13). Le « phénomène » est étudié dans les divers champs de sa manifestation : biologie, psychologie, vie sociale ; il y apparaît avec d'étonnantes diversités, propres à renverser les idées simplistes, à secouer des normes et des interdits qui paraissent enracinés dans la nature, alors qu'ils ne sont peut-être que des expressions d'une culture déterminée.

Nous livrons au lecteur la question que pose A. Jeanniére dans son introduction et dont chaque terme mérite d'être pesé : « Quel cheminement conduit du besoin, qui pousse l'espèce à se renouveler dans la multiplication, au goût de l'homme pour l'homme ?... Où se trouve le renversement dialectique qui met la sexualité au service de l'amour ? » (*Anthr. sex.*, p. 10). En fait, la recherche porte moins sur le cheminement que sur la signification de la sexualité prise dans son aboutissement humain.

La sexualité apparaît comme une réalité essentiellement relationnelle et qui, au niveau des hommes, ne peut être qu'intersubjectivité, c'est-à-dire rapport entre deux personnes, trouvant son sens uniquement dans l'amour. Ce n'est pas la sexualité qui produit l'amour, mais celui-ci se sert d'elle pour s'exprimer, fait de ses gestes un langage (*Anthr. sex.*, p. 156).

La sexualité tire l'individu de son isolement. Dans les espèces inférieures la reproduction peut se faire par scissiparité. Le diphormisme sexuel introduit une possibilité considérablement plus large de diversification dans la descendance, de sélection et de mutation (*Anthr. sex.*, p. 50). Une vue simplement probabiliste de l'évolution s'en tiendrait là. Mais elle ne ferait pas droit à ce qu'il y a de plus profond dans l'homme. Le dimorphisme sexuel apparaît comme une étape dans le processus d'amorisation, tel que le conçoit par exemple Teilhard de Chardin. Au niveau du couple il est porteur de communications personnelles et sociales. Lévi-Strauss naguère (mais déjà

7. « De la même façon que l'intimité [corporelle] peut révéler aux amants l'intersubjectivité fondamentale, ainsi l'intersubjectivité vécue dans le sacrement peut révéler concrètement le Christ vivant dans le Corps mystique » (conclusion de l'auteur : cfr pp. 214-217).

les scolastiques du Moyen Age, cfr J. FUCHS, *Sexual Ethik des Hlgen Thomas*, p. 35) a montré dans celle-ci la fin que vise la prohibition de l'inceste ; il en fait même l'origine de toute vie sociale : « Avant elle, la Culture n'est pas encore donnée ; avec elle, la Nature cesse d'exister » (*Anthr. sex.*, p. 84). A. Jeannièr ne décrit pas systématiquement le passage de la signification sociale à la signification personnelle. Il en signale certaines démarches. Il insiste sur la seconde : « Il n'y a pas de rencontre dans l'accouplement animal ; dans l'animalité, l'individu n'existe que pour l'espèce. Quand deux personnes humaines se rencontrent, elles inventent une union que la sexualité peut exprimer ou confirmer mais qu'elle ne suggère ni ne prépare » (*Anthr. sex.*, p. 56). Cette négation est peut-être trop radicale. De ce passage on peut rapprocher un texte de S. de Lestapis : « Il semble... que la sexualité est destinée à provoquer une sorte de *suractivité* du signe en vue de la communication. Si je suis homme, le sourire que m'adresse une femme m'émeut plus profondément que s'il me venait d'un homme, comme si la sexualité stimulait mon affectivité elle-même et me rendait à la fois plus disponible et plus inquiet en face de l'autre... comme si, dans la pensée du Créateur, la sexualité devait imprimer un plus grand altruisme » (*Couple*, p. 104-105). « C'est pour maintenir cet être pour l'autre, appel et réponse, que la femme doit sauvegarder son originalité féminine » (*Anthr. sex.*, p. 149)... et l'homme la sienne ! Ajoutons encore cette remarque pertinente de P. Chauchard : « L'homme [*vir*] ... a construit sans le savoir une société qui n'est pas humaine, mais masculine, où la femme ne trouve pas sa place, son épanouissement. En revendiquant son droit naturel à rester femme en tout, la femme fera prendre conscience à l'homme de son insuffisance : il n'est pas tout l'humain, il n'est que masculin. La femme n'a pas à regretter sa féminité, mais à lutter pour que la société masculine devienne une société humaine » (*Volonté et sexualité*, p. 183).

L'homme peut cependant refuser de sortir de lui-même. « L'érotisme est négateur de l'amour... la volupté devient la règle, le but de l'esprit » (*Anthr. sex.*, p. 58) ; c'est un blocage, une inversion⁸. A. Jeannièr énumère une série de choix possibles à l'égard de la sexualité et les concrétise dans des types : le puritain, don Juan, la star, Tristan et Yseult, l'amour pour l'autre jusqu'au sacrifice de soi. Cette dernière attitude est seule vraiment humaine, mais le « nous » qu'elle établit est fragile ; il « oscille entre l'histoire et l'instant, entre la liberté et la fatalité » (*Anthr. sex.*, p. 185)⁹. On peut, ou bien

8. L'A. a de bonnes pages sur l'érotisme et l'éros, dont le rôle positif est correctement signalé (57-62), sur la pudeur (pp. 131-136), sur le célibat consacré (p. 165).

9. Dans la même perspective, G. Martelet dira que l'amour est un « anti-déclin » « pari qui consiste pour un couple à ne plus rien savoir de la vie que

redescendre au niveau du devenir animal et s'enfermer dans l'indéfini des répétitions ou opter pour la continuité d'une présence humaine : « Dans le premier cas, il y a préférence pour l'instant paroxysmal de l'acte sexuel ; dans le second la préférence va à l'histoire [commune] dont cet acte n'est que l'instant privilégié... L'instant paroxysmal n'est pas le but, mais l'expression de l'amour... L'amour est proprement l'histoire de la personnalisation mutuelle » (*Anthr. sex.*, p. 167 et 177). Pour échapper à la fatalité, pour garantir la liberté, il faut le « serment solennel devant la société, dans l'histoire. Serment qui est proprement le mariage... L'actuel est déjà vécu comme irrémissible ; dans l'amour s'épanouit une plénitude telle que, dans le temps où elle est atteinte, il apparaît inconcevable qu'elle puisse être brisée »¹⁰. Reconnaître à la société le pouvoir de constater un échec éventuel et de légitimer une nouvelle union par le divorce, serait un abandon partiel des exigences de l'amour humain (*Anthr. sex.*, p. 214).

Aux risques qui menacent leur union, « les amants ne peuvent échapper qu'en accueillant un autre risque : celui de l'enfant... C'est ce risque intérieur à la sexualité, qui va briser le cercle fermé de la caresse et l'envoûtement d'être à deux... Terme mythique de l'égoïsme à deux, l'androgynie s'évanouit comme une ombre : *de l'intérieur même de la sexualité* (nous soulignons), l'enfant brise le cercle » (p. 187). « L'enfant oblige les amants à se livrer comme un « nous » à la société » (*ibid.*). On peut ajouter : et à lui-même, car c'est à deux qu'ils seront procréateurs et éducateurs. Nous reviendrons bientôt sur la signification de la fécondité. Notons ici comment, par sa réflexion phénoménologique, l'auteur confirme l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur le mariage — notamment sur son indissolubilité et sa fécondité — même dans « l'ordre naturel ».

Mais avant de passer à un autre aspect du mariage, il nous faut interroger le P. Jeanniére. La sexualité qui est essentiellement *relationnelle*, est-elle aussi *relative* que certains passages donneraient à le penser ? « Pour une large partie de la phénoménologie existentielle, chaque individu est fondamentalement neutre, si on le considère au niveau d'une sexualité proprement humaine... L'être-homme et l'être-femme sont des créations de la vie sociale » (*Anthr. sex.*, p. 37 et 38). « Le sexe déterminant est celui de l'état civil et non

cet amour lui-même, décidé à survivre à toutes les ruines qui pourraient l'engloutir » (*Exist. hum.*, p. 105). A. Jeanniére écrit de manière plus forte encore : « Il s'agit vraiment d'aimer jusqu'à préférer mourir que cesser d'aimer, d'imposer à l'autre cette violence de son propre amour s'il tentait de se retirer, de lui livrer alors la vie même que l'autre voudrait peut-être tant voir obliquer, se reprendre et se ramasser en des zones moins passionnées » (*Anthr. sex.*, p. 217).

¹⁰ *Ibid.*, p. 189.

le sexe génito-gonadique » (*Anthr. sex.*, p. 86). Tout spécialement l'être-femme, cas particulier de la dialectique maître-esclave, créé et maintenu par les hommes pour maintenir leur domination. Et encore plus l'être-mère : la « vocation à la maternité n'est qu'une forme d'intimidation gynécologique »¹¹. S. de Beauvoir et J.-P. Sartre se sont faits les hérauts de pareille théorie et sont cités par notre auteur. Pour sa part il évoque les exigences de la philosophie — « Le passage de la nature animale à la nature humaine ne peut être que négation, dépassement des déterminismes à travers eux » (*Anthr. sex.*, p. 53) — ; les découvertes de la biologie — le sexe tient à la présence ou à l'absence d'un seul chromosome et, du moins dans certaines espèces, il apparaît extrêmement plastique ; de la psychanalyse — « Le sens n'est pas inscrit tel quel et en quelque sorte définitivement dans le corps masculin et féminin. Ce qui compte, c'est l'interprétation qui va être donnée à la corporéité par le mode d'insertion sociale qui va s'inscrire au cours de la toute première éducation » (*Anthr. sex.*, p. 85 et 124) ; de l'ethnologie — Arapêches, Moundougomors, Chambouli, Manus, Toadas nous montrent que les comportements, les rôles des hommes et des femmes peuvent être inversés (*Anthr. sex.*, p. 113-115).

Les apports de ces diverses disciplines sont très instructifs, mais on aurait aimé que A. Jeannière en donnât une appréciation critique et en précisât la portée. Faut-il en conclure que masculinité et féminité sont uniquement des produits de la culture, que le donné corporel n'a, en la matière, qu'une importance négligeable et qu'à la limite, c'est seulement la relation qui compte ? Que l'homme et la femme peuvent en occuper indifféremment l'un ou l'autre terme, comme des joueurs d'échecs ou de dames peuvent prendre à leur gré les pièces blanches ou noires ? Nous ne croyons pas que ce soit la pensée de notre auteur et nous pourrions citer maint passage où apparaîtrait une conception moins formaliste. Pour notre part, il nous semble évident que ce corps différemment sexué par lequel l'homme et la femme expriment leur amour, au moyen duquel ils s'insèrent de manière permanente dans l'histoire — par leur serment et par la procréation —, les marque profondément dans leur personnalité et A. Jeannière a bien raison de les engager à ne pas être sexuellement neutres, à affirmer au contraire leur originalité. Sans doute, n'y a-t-il pas une « nature féminine » et une « nature masculine » comme il y a une « nature humaine ». L'homme et la femme possèdent celle-ci et peuvent donc réaliser également ses valeurs fondamentales. Ils sont néanmoins naturellement ou homme ou femme : certaines manières d'être au monde sont propres à chacun des sexes et elles retentissent plus ou moins fort sur les autres.

¹¹ Adrienne SARUQUÉ, cf. *Anthr. sex.*, p. 158.

La culture peut exagérer ou sous-estimer ce lien. Elle ne saurait sans dommage le méconnaître. Aussi faut-il mesurer à leur juste poids les enseignements partiels des différentes sciences évoqués plus haut. De ce que le sexe génétique tiennne à cet élément infinitésimal qu'est un chromosome, faut-il conclure qu'il a vraiment peu d'importance ? Autant dire qu'il n'y a guère de différence entre un homme vivant et un cadavre, parce que quelques milligrammes de cyanure règlent la question. De ce que la première éducation ait une influence capitale sur la manière dont on se saisira comme femme ou comme homme, il ne suit pas qu'on puisse élever indifféremment un enfant comme garçon ou fille. Quant aux Triobandais, aux Moundougomors, aux Arapêches et autres, il s'agit de groupes ethniques peu développés et que leur culture semble bien avoir conduits dans une impasse.

III. — La Fécondité

Il s'agit ici, non pas de n'importe quel enrichissement personnel ou social qui peut découler de la communication entre les époux et de leurs rapports avec leur entourage, mais des nouvelles vies humaines qui, ainsi que le dit A. Jeannière, *surgissant de l'intérieur même de la sexualité*, de son acte propre la conduisent vers son terme le plus élevé (voir plus haut). Martelet parle dans des termes analogues de « la créativité de Dieu même que possède l'union conjugale, créativité non seulement sociale et culturelle dans le monde, mais *immanente au couple dans l'amour*. En découvrant dans le pouvoir qu'il a d'exprimer son amour le pouvoir associé de susciter la vie, le couple peut découvrir en lui un nouveau trait de l'image de Dieu » (*Exist hum.*, p. 111).

On pourrait évoquer en termes abstraits ce que signifie chaque émergence d'une vie nouvelle, valeur en soi, apport original à l'expression de l'humanité, destinée éternelle. A. Jeannière choisit une voie plus existentielle et met en lumière d'une manière originale ce que la fécondité peut être pour les conjoints en parlant du « risque de l'enfant ». « L'enfant n'est pas un risque en ce sens qu'il devient l'obstacle aux rencontres furtives... C'est dans l'intimité même du couple qu'il est saisi comme risque. Risque parce qu'il n'est pas le résultat d'un vouloir et d'un acte : il n'est pas résultat du tout... il ne peut pas être simplement voulu comme résultat de l'union des corps... Il est sujet, imprévisible comme sujet, valable déjà absolument comme personne. Et c'est en tant que sujet qu'il va interférer dans l'intimité du couple... L'enfant est le risque suprême de la gratuité... l'expression de cette gratuité, alors même qu'il n'est pas

là, mais possible, attendu, désiré... L'enfant ne s'épanouit totalement que s'il est accepté dans l'absolue imprévisibilité de ce qu'il sera comme sujet, comme tiers. Au pire même, il n'est pas rare que l'intimité conjugale ait été renforcée par la venue d'un handicapé psychique, tendrement aimé comme tel » (*Anthr. sex.*, p. 199). On nous permettra de citer ici un autre ouvrage¹² ; le texte que nous reproduisons nous paraît éclairer admirablement ce que la mise au monde des enfants signifie pour les époux : « Le dialogue du couple est repris et ouvert par le dialogue avec les enfants, par l'expérience vécue par le couple et tout d'abord par la femme dans sa chair... La femme, lentement, apprend à chaque grossesse, à chaque maternité l'aspect inouï, miraculeux, unique de chaque homme et le prix qu'il coûte... Les enfants de la femme ont cette densité, cette réalité, cette unicité qui définissent la personne humaine. La femme qui a fait l'expérience de la maternité, a appris ce qu'est une personne. Mais, elle ne l'a appris vraiment que dans la mesure où sa propre expérience de la relation maternelle s'est appuyée sur l'expérience parallèle de la paternité de l'homme... La participation de l'homme en tant que père à la fécondité humaine, à la multiplication des personnes, celle de la femme en tant que mère sont vécues ensemble et leur sens est le même. Ce sens ultime d'effusion est le don, non pas de choses, mais de l'être, c'est ce que symbolisent les images de la Paternité et de la Maternité de Dieu. 'Comme une mère, je vous ai bercés sur mes genoux...' » (*op. cit.*, p. 158).

On notera qu'Yvonne Pellé-Douël, rompant avec l'abstraction philosophique qui aime le singulier, parle des enfants au pluriel. L'expérience qu'elle évoque et l'imitation de la générosité divine ne trouveront généralement pas toute leur richesse dans une famille étroitement restreinte. Les parents qui peuvent élever une famille nombreuse saisissent plus facilement l'originalité de chaque enfant et peuvent, au sein même de leur foyer, éduquer à une générosité marquée des délicatesses que suscite l'affection.

Ceci ne diminue en rien l'importance de la parenté responsable¹³. S. de Lestapis a montré que la préoccupation de celle-ci est présente dans l'Écriture, Ancien et Nouveau Testaments, comment elle s'insère parmi d'autres valeurs dans la tradition chrétienne (*Couple*, pp. 119-154). Les transformations médicales et sociales récentes devaient en faire apparaître plus vivement la nécessité. Dans les

12. Yvonne PELLÉ-DOUËL, *Etre femme*, Seuil, 1967.

13. Cet emploi du mot « parenté » n'est pas conforme à la définition du Petit Larousse. Mais il faut un terme qui englobe paternité et maternité. A. Sauvy, qui ne manque pas d'humour, nous engage à ne pas succomber au malthusianisme dans le vocabulaire, mais à créer, lorsque c'est utile, les mots ou les sens nouveaux. Nous disons d'ailleurs que les père et mère sont « les parents ». En anglais *parenthood*, *responsible parenthood* a cette signification.

pays « avancés » cependant, les structures et les mécanismes sociaux, les réactions personnelles entraînent vers une restriction de la fécondité telle que probablement, dans bien des cas, la véritable parenté responsable consisterait à avoir plus d'enfants. A cet égard, en louant les parents qui « d'un commun accord et d'une manière réfléchie acceptent de grand cœur d'élever dignement même un plus grand nombre d'enfants » (*Gaudium et Spes*, p. 50), l'Eglise — Magistère et conjoints généreux — remplit sa fonction de lumière du monde.

Il est heureux que dans son *Anthropologie sexuelle*, A. Jeannièr ait évoqué la signification de la fécondité en des termes saisissants ; il est regrettable qu'il ne l'ait fait que de manière sommaire. Car cet aspect nous semble tellement oublié dans la masse des écrits traitant de la sexualité, des œuvres d'art consacrées à l'homme, à la femme, à leur amour. Ne faut-il pas dire, pourtant, que la sexualité, si elle est privée de la riche expérience de la paternité et de la maternité, reste très incomplète, que des adultes ne deviennent pleinement eux-mêmes que dans l'éducation d'enfants avec tout ce qu'elle suppose d'audace, de savoir faire, d'énergie, de tendresse et de détachement ? On se refuse trop souvent, dans notre monde, à sortir des jeux d'une adolescence prolongée, dont le terme de *playboy* est une expression significative. Essentiellement relationnelle, sur les modes différents propres à son dimorphisme, la sexualité n'est pas seulement communication éminente entre l'homme et la femme, mais, d'une manière tout aussi éminente, une communication entre eux — ensemble, chacun à sa manière — et leurs enfants. Dans la lumière de la Révélation, il apparaît que le mariage n'est pas seulement l'expression vécue de l'union du Christ et de l'Eglise, mais aussi de l'amour de Dieu envers ses créatures. Un seul amour en des manifestations que Dieu n'a pas voulu séparer, ni dans l'ordre divin, ni dans l'ordre humain. La génération, dit un psychologue contemporain, est « le seul acte qui achève l'intention sexuelle sans la détruire »¹⁴. Nous dirions qu'elle est une relation non seulement intersubjective, mais aussi transsubjective. Non pas en ce sens que le couple en lui-même constituerait un être nouveau, comme certains auteurs le prétendent, mais parce que de leur union ils font surgir les existences autonomes qui les dépassent (voir plus haut, p. 948, les expressions de A. Jeannièr). Il ne faut donc pas craindre d'affirmer une « vocation à la maternité » chez la femme, mais proclamer aussi la vocation à la paternité chez l'homme. S'il faut mieux reconnaître l'égalité des sexes, ce n'est pas en appauvrissant, en mutilant

14. H. VAN LIER, *L'intention sexuelle*, Casterman, 1968, p. 84. Voir aussi J. RATZINGER, *Zur Theologie der Ehe*, dans *Theol. Quartalschrift*, 1969, pp. 70-71.

l'un des deux — la femme —, mais en rappelant l'autre au sens de sa grandeur intégrale et de ses responsabilités.

IV. — Le lien entre l'union et la fécondité

Les moralistes — pour ne parler ici que d'eux — reconnaissent sans peine le lien qui existe de manière globale entre ces deux significations ou valeurs de la sexualité et du mariage. Les divergences, on le sait, se situent au niveau des actes. C'est, nous paraît-il, le P. Martelet qui circonscrit le problème avec le plus de précision et fournit la réponse la plus satisfaisante — en attendant, peut-être, un nouveau progrès dans la formulation. Son livre se distingue par sa pénétration¹⁵, par l'exactitude et la concision du style d'où résultent des formules frappées comme des médailles. A cet égard et quoi que l'on pense de ses conclusions, nous croyons qu'il mérite d'être lu ; on y verra, notamment, que la position à laquelle s'arrête l'auteur ne tient certainement pas à une méconnaissance des réalités humaines les plus profondes et les plus délicates.

G. Martelet admet que la composante de fécondité est moins clairement éprouvée dans la relation sexuelle que celle d'union. Hautement estimée autrefois dans la plupart des civilisations, elle est au contraire de plus en plus un objet de méfiance pour nos contemporains. Ils ne l'ignorent pas — ce leur serait impossible ; ils mettent le plus grand soin à l'écarter voire à la combattre.

Il faut reconnaître que le lien entre union et fécondité dans la sexualité humaine fait problème¹⁶. Alors qu'aux niveaux inférieurs, la possibilité d'activité génitale est généralement limitée aux périodes où la fécondation est possible, chez l'homme adulte elle est présente de manière continue, avec la richesse de sa composante d'union. Les découvertes récentes ont montré, d'autre part, combien les possibilités

15. Voir p.ex. les pages consacrées à « la nouvelle danse macabre non de la mortalité sur le fond imaginaire des tapisseries du XV^e siècle, mais de la contingence sur le fond de la science objective du XX^e siècle » (*Couple*, p. 117), alors que la culture, comme l'avait entrevu Pascal, se manifeste dans un respect grandissant de la contingence de l'homme, de chaque homme, avec ses faiblesses physiques et morales, avec ses caractéristiques et ses dons propres (*ibid.*).

16. Lestapis (*Couple*, p. 82) s'en étonne, alors que, dit-il, pour la nutrition, tout le monde admet le lien donné avec la digestion. La comparaison nous paraît peu convaincante. La sexualité, en raison de sa double signification fondamentale, en raison aussi de la séparation qui existe, du fait de la nature, entre union et fécondité, est une réalité beaucoup plus complexe ; la connexion de ses divers aspects apparaît moins évidente. En outre, à cause des valeurs personnelles qui sont engagées dans les relations entre les conjoints, entre ceux-ci et leurs enfants, cette complexité se double de problèmes très graves. Aussi, croyons-nous que certaines expressions de Lestapis, relatives à la contraception, devraient être, non pas fondamentalement changées, mais nuancées par respect pour la bonne foi fréquente dans beaucoup de milieux.

de fécondation sont limitées au sein même de l'âge fertile¹⁷. En schématisant, on pourrait dire que, au niveau animal — pour ne pas parler des végétaux — la relation à la fécondité est très étroite, la signification d'union très réduite ; chez l'homme celle-ci est continuellement offerte, la fonction de reproduction très réduite. Étrange donc, cette forme éminente d'union, ce système de communication dont « le siège préférentiel est, chez l'homme et chez la femme, l'appareil génital » (*Couple*, p. 105). Martelet pour sa part écrit : le point culminant de son exercice « est un acte qui emprunte son langage et ses joies au geste par excellence de la fonction procréatrice » (*Exist. hum.*). Ce geste, on serait tenté de le dire emprunté, au sens de « faux », car, dans la plupart des cas, il mime la procréation, il lui est impossible de la réaliser ; geste qui serait vain, s'il ne portait intensément des valeurs d'union !

Au demeurant, bien des époux, que l'ensemble de leur vie fait reconnaître comme droits, délicats même, étrangers au repliement égoïste ou jouisseur, ne perçoivent pas la contraception, dans certaines de ses formes du moins, comme une atteinte à l'intégrité de l'amour. Si leur volonté, leur affectivité, leur sensibilité sont vivement engagées dans leur union, ce qu'il advient par après des gamètes ne les concerne plus, sauf le cas d'une fécondation. Mais alors, dans ce langage de l'amour, c'est comme une nouvelle phrase qui commence. Elle enrichira sans doute considérablement le sens de la première ; mais celle-ci a une signification en elle-même et peut se nuancer, s'approfondir par sa simple répétition. La contraception n'attenterait pas à la sexualité en tant qu'humaine, en tant que langage d'amour ; elle la libérerait, au contraire, pour mieux permettre aux valeurs intersubjectives dont elle est porteuse de s'exprimer.

N'est-ce pas vers une liberté semblable qu'orientent même les plus rigoureux des moralistes (*Humanæ Vitæ*, 24 ; *Exist. hum.*, p. 129) lorsqu'ils souhaitent que les progrès de la médecine permettent de prévoir la date précise de l'ovulation ? Ceci donnerait aux époux le maximum de possibilités d'exprimer corporellement leur amour, même alors qu'ils ne peuvent raisonnablement vouloir une nouvelle conception. En attendant qu'on arrive à pareille maîtrise, les époux ne peuvent-ils pas recourir, pour de justes raisons, à des interférences dont le caractère illicite ne leur apparaît pas ? Bien sûr, il faut condamner la contraception lorsqu'elle est employée pour

17. Rappelons ici que, dans le vocabulaire scientifique (cfr *Dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies*, n. 621), fertile signifie : capable de concevoir ; fécond : qui conçoit de fait. Lestapis, qui connaît certainement cette distinction, l'a oubliée à sa page 113, lorsqu'il parle de « phase de fécondité ». Curieusement — et malheureusement — en anglais les significations sont inversées : *fertility* signifie fécondité ; *fecundity*, fertilité.

faciliter la débauche ou la licence, lorsqu'elle compromet le dynamisme fondamental de la société ou l'épanouissement convenable de la famille ; plus exactement, ce qu'il faut condamner et combattre, ce sont les comportements égoïstes, non les moyens qui les facilitent — ce pourrait même être l'abstinence périodique ; ils ont un rôle purement instrumental.

G. Martelet n'ignore pas ces difficultés. Il faut, dit-il, un immense et permanent travail d'intelligence spirituelle des signes de l'amour et *tout le Peuple de Dieu y est convoqué* (*Exist. hum.*, p. 68). « Il est vrai que l'Eglise elle-même, dépendante en cela des idées de son temps, a trop laissé parler du respect de la vie en passant sous silence l'originalité absolue de l'amour conjugal. On risque maintenant de parler de l'amour en taisant son allégeance constitutive à l'égard de la vie » (*ibid.*).

« A peine entrevue d'abord, difficile à atteindre et même en certains cas à discerner, parfois maudite et souvent contestée, cette vérité de l'amour n'est pas réalisable sans le secours de Dieu » (*Exist. hum.*, p. 131). « L'amour humain n'accepte plus spontanément [l'a-t-il jamais vraiment fait ?] de respecter la vie en chacun de ses actes » (*Exist. hum.*, p. 170). Et pourtant, la vérité c'est que la fertilité est fortement présente dans la sexualité. Rien ne le prouve mieux que les efforts énormes déployés aujourd'hui à travers le monde pour l'écarter. Est-elle un de ces faits biologiques sans grande signification et manipulables au gré de la culture, voire de la mode, comme la croissance des cheveux ou de la barbe ? Serait-elle la manifestation d'une fonction qui n'est plus adaptée à la situation actuelle de l'humanité et qui peut être réglée par une intervention banale, comme nous coupons nos ongles ? Nous savons que Paul VI, à la suite de ses prédécesseurs immédiats, a répondu par un non catégorique. A la question clairement posée en notre temps par l'évolution de l'humanité, la réponse est également claire : « User de ce don divin [qu'est la sexualité] en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire la nature de l'homme et de la femme et de leur rapport le plus intime » (*Humanae Vitae*, 13). L'homme et la femme ne peuvent mettre en branle, et surtout porter à son comble, leur pouvoir sexuel pour aboutir à n'importe quelle expression de soi ou à n'importe quelle « intimité » corporelle et psychique, en dehors ou à l'intérieur du mariage¹⁸ ; ils ne trouveront le vrai langage de l'amour que dans le respect d'une structure et celle-ci comporte — périodiquement — la fertilité.

18. Beaucoup de moralistes — heureusement — condamnent l'autoérotisme, et certaines formes de coït. Ils ont raison de les dire contraires à la dignité des personnes. Mais ceci est un peu court, comme le montrent Lestapis (*Couple*, p. 74-84), E. HAMEL dans *Christus* (Mexico), 1969, p. 1208, et, non sans quelque vivacité, J. V. DOLAN (dans *Thought*, 1969, p. 371).

D'aucuns cherchent à échapper en déniaient toute importance aux structures — qualifiées pour la cause de purement biologiques — et en invoquant la signification globale que les époux donnent à leur union. Alors que les structuralistes diraient volontiers : « Qu'importent les significations, je ne connais que des structures », eux inversent les termes. Les deux positions sont également fausses parce que l'une comme l'autre méconnaît un aspect fondamental de l'homme. « L'amour conjugal, écrit Martelet, est lié à la vie non pas d'abord et seulement par un *projet* dont il serait l'unique maître, mais par une *structure* qui rend possible ce projet », d'où « le devoir immanent à l'amour d'intégrer le respect de ses structures sexuelles à la totalité de ses projets » (*Exist. hum.*, p. 171). En fait, la structure est celle du couple, la réalité sexuelle étant essentiellement relationnelle, comme A. Jeannière le souligne à l'envi. De cette structure fait partie la fertilité périodique de la femme ; les conjoints ont à reconnaître cet aspect et à régler leur conduite sur lui selon qu'ils désirent que leur union soit féconde ou non. G. Martelet (*Exist. hum.*, p. 94) et plus encore S. de Lestapis (*Couple*, pp. 83 et 111) précisent, toutefois, que le lien indissoluble entre union et fertilité est un lien, non pas permanent, mais périodique et limité. C'est en tant que tel qu'il doit être respecté. Cette précision peut, aujourd'hui, paraître un truisme ; il est utile néanmoins de l'exprimer¹⁹ et de faire ressortir ainsi ce qui se trouve implicitement dans *Humanae Vitae* (11, 12 et 15).

La sexualité humaine comporte à la fois une grande capacité d'union et une grande capacité de diffusion de la vie et les deux sont providentiellement unies, comme l'a heureusement fait voir une appréciation plus juste des fins du mariage et de leur cohésion. C'est pourquoi l'Eglise, que l'on qualifie volontiers de nataliste, s'oppose à la transmission de la vie en dehors de l'amour et de l'union sexuelle des conjoints. On a heureusement reconnu que des rapports sexuels, même « corrects », dont l'amour est, par ailleurs, absent doivent être considérés comme contraires au respect des personnes et, s'ils sont tels habituellement, l'atteinte est grave. Le Magistère suprême se prononce contre l'insémination artificielle, même par don-

19. Lestapis nous paraît aller trop loin lorsqu'il voit dans la fertilité (possibilité de concevoir) un « vœu de l'enfant, tel que le Créateur en a disposé dans l'être même des personnes » (*Couple*, p. 114). Souvent il sera plus conforme à la raison, à la responsabilité, à l'amour et donc au vœu du Créateur de ne pas appeler d'enfant à la vie. La fertilité est alors non pas vœu du Créateur ni des époux, mais une force qu'ils ne peuvent ni exercer ni mutiler. De même, il ne faut pas trop séparer « des jours divinement prévus pour procréer... et des jours divinement prévus pour rénover l'accueil nécessaire » (*ibid.*, p. 113). Il y a des moments où l'on peut laisser libre cours à la capacité de procréer avec tout ce qu'elle a d'aléatoire ; même alors le renouvellement de l'accueil est aussi présent. Il en est d'autres où ce dernier seul pourra être exercé. Nous croyons que Lestapis sera d'accord avec nous ; son expression aurait pu être plus rigoureuse.

neur « homologue » en dehors du rapport conjugal²⁰ ; le même Magistère se prononce catégoriquement contre la contraception. Les deux jugements procèdent d'une vue intégrale de la sexualité humaine. Ils demandent aux conjoints d'assumer celle-ci entièrement et non pas de la « dominer » en écartant l'une de ses composantes ; ce serait manquer d'authenticité et risquer de se laisser asservir par d'autres composantes beaucoup plus dangereuses. Ceci concerne chacun des actes, car la totalité est faite d'actes particuliers et surtout parce que, dans les circonstances actuelles, la contraception ne saurait être efficace qu'en s'étendant à une très large partie de la vie des conjoints. Certains moralistes l'ont présentée — par illusion ou par tactique — comme une solution d'exception. En fait, la régulation de la fécondité est requise des couples durant la majeure partie de leur vie fertile et sa nécessité apparaît aujourd'hui sur toute l'étendue de la terre. La contraception est devenue un mode de vie.

Mais, objecte-t-on, pouvez-vous faire d'un phénomène biologique une loi morale ? N'est-ce pas « soumettre l'amour à un ordre ovarien, lunaire et souvent lunatique... Le culte de la physiologie, déjà indigne des libertés dominatrices que l'homme doit exercer, favorise, au surplus, les régressions morales les mieux diagnostiquées. Le *sur-moi*, nous dit-on, s'en donne à cœur joie dans une telle morale qui n'est au fond qu'une morale d'interdits » (*Exist. hum.*, p. 43). Et l'auteur d'ajouter : « Pourquoi nier que c'est parfois le cas ? ». On ne peut l'accuser d'éluder la difficulté et, de plus, l'objection formulée de manière aussi frappante a l'avantage de nous mettre en garde contre les déviations possibles, réelles.

Cependant, au niveau de l'homme, il n'y a pas de biologique pur ; le respect des autres et de soi-même suppose le respect du corps. L'on s'étonne de ce que des auteurs par ailleurs si prompts à dénoncer le dualisme de la morale sexuelle traditionnelle croient pouvoir introduire, dans le cas de la contraception, une séparation jugée inoffensive. L'encyclique « nous invite à ne pas considérer notre nature biologique indépendamment du *sens* qu'elle a pour nous. La *lettre* de notre corps ne va pas sans l'*esprit* et c'est l'union des deux qui fait de nous des personnes humaines » (*Exist. hum.*, p. 96). Le P. Martelet demande donc : « Le biologique est-il, dans le sexuel, tellement relié à l'humain que le respect du biologique conditionne à ce point le respect de l'humain ? » (*Exist. hum.*, p. 88). Il répond affirmativement pour les raisons exposées plus haut. Nous ajouterions pour notre part : plus, à la suite de Freud et d'autres, on attache de l'importance à l'intégration correcte des énergies sexuelles pour la constitution de la personnalité, plus il est nécessaire aussi de res-

²⁰ Cfr. par. I. V. DOLAN, dans *Thought*, 1969, n. 366.

pecter chacune de leurs composantes — eros, agapè, fertilité —, de les humaniser et non de les éluder.

Sans doute, la perception de cette vérité « est moins aisée à acquérir qu'il pourrait tout d'abord paraître » (*Exist. hum.*, p. 97). Nous sommes dans une situation inconfortable, où il nous est demandé « un effort d'adhésion à un genre de lumière qui, sans passer d'abord par des raisons en tout point convaincantes, nous relie cependant à un ordre absolu de valeurs dont on peut pressentir globalement l'existence et le prix, avant d'en avoir justifié en détail le bien-fondé ultime » (*Exist. hum.*, p. 66). Et l'auteur d'évoquer Champollion devant les hiéroglyphes encore indéchiffrés, mais dont il pressentait avec certitude qu'ils étaient porteurs d'un langage. De rappeler — et c'est plus important — comment le pape Etienne soutint en face de Cyprien — pas n'importe quel évêque ! —, qu'il n'était pas nécessaire de rebaptiser les hérétiques : « De telles fidélités dans l'Eglise sont... d'autant plus douloureuses qu'elles portent sur des sujets où tout homme et toute femme jouissent, humainement parlant, d'une authentique autorité, comme c'est le cas pour les problèmes conjugaux » (*Exist. hum.*, p. 70). L'Eglise, pourtant, ne saurait certes se passer des époux dans son effort d'intelligence de la foi, ni dans sa mise en œuvre, parfois héroïque.

V. — Pastorale

Parmi les caractéristiques d'*Humanae Vitae* il faut citer, croyons-nous, une approche pastorale et une compréhension que l'on rencontre beaucoup moins dans d'autres documents. L'action du Pape, ici, avait ses limites. G. Martelet le voit comme le capitaine de vaisseau qui, en un péril grave, lance un cri d'alerte. « Pédagogue d'humanité », il pouvait difficilement entrer dans le concret des applications diverses. Les conférences épiscopales, les évêques, ont fourni, à cet égard, un complément important. Il faut en indiquer la portée exacte.

Il y a une différence capitale entre comprendre et justifier. (Voir *Exist. hum.*, p. 133 : « L'injustifiable et l'explicable » ; p. 176 : « Le psychologique et le moral ».) « La contraception, injustifiable en soi, est peut-être, parmi tous les maux de l'amour, l'un des plus explicables... Santé de la femme, situation du mari, équilibre d'ensemble des conditions de vie, éducation des enfants... tous ces biens apparaissent plus vitaux pour le foyer et pour le couple que le respect de leur amour dans son rapport avec la vie » (*Exist. hum.*, p. 134). Or, en se faisant une bonne conscience à l'égard de la contraception « on s'était protégé des frayeurs du « péché »... le seul qui soit bien

sûr, le péché de la chair ! On avait édifié un abri, colmaté les fissures qui dataient de l'enfance... Et c'est ce fragile édifice que l'encyclique, comme un cyclone, est venue renverser » (*Exist. hum.*, pp. 134 et 136). Mais la vérité n'est pas de nous réfugier dans la sécurité fallacieuse d'une bonne conscience ; c'est d'assumer notre condition de pécheurs — à distinguer de l'acte de pécher — ; l'assumer, c'est-à-dire la reconnaître et chercher à en sortir.

Pour notre part, nous sommes frappé de voir que des catholiques fort ardents — pour de très justes raisons — à secouer la bonne conscience de nos coreligionnaires en matière de justice, s'indignent contre tout ce qui pourrait troubler la paix de l'âme chez les contracepteurs. On trouve parmi eux, — et c'est heureux — des objecteurs au service militaire, mais peu de dénonciateurs de la politique du stérilet et de la pilule, voire de la stérilisation et de l'avortement, de l'érotisme et du laisser-aller qui, parfois, les rendent « indispensables ».

La contraception, c'est vrai, pourra être un moindre mal, mais « le choix d'un moindre mal n'est jamais, à proprement parler, un bien »²¹. Il renvoie « à travers les consciences à un monde pécheur, dont nous sommes, par ailleurs, souvent de trop complaisants partenaires » (*Exist. hum.*, p. 144). « L'encyclique veut tout simplement nous conduire en âme et conscience aux pieds du Seigneur et là nous apprendre à marcher en constatant d'abord que nous boitions très fort. Malgré les impressions contraires, l'encyclique est, en ce sens, au cœur de l'Évangile » (*Exist. hum.*, p. 190).

Tout comme le Seigneur cependant, il faut aussi voir ce qu'il y a de positif. « Dans bon nombre de cas le choix du moindre mal est le fait d'une conscience qui s'éloigne lentement du désordre en évitant ce qui lui paraît le pire » (*Exist. hum.*, p. 140). S. de Lestapis consacre de nombreuses pages à la pédagogie et aux cheminements des couples (*Couple*, pp. 155-160) ; elles aideront les pasteurs qui sont soucieux de soutenir et de guider ces derniers. Il montre une juste confiance lorsqu'il écrit : « Nous sommes quelque peu portés à croire qu'en incitant explicitement les fidèles à suivre leur conscience nous risquons de favoriser chez eux le laxisme. Céder à cette tentation, c'est faire injure au Créateur... Presque toutes les notes épiscopales ont, en commentant *Humanae Vitae*, rappelé ce rôle primordial de la conscience morale, [qui] est non seulement lumière, mais force » (*Couple*, p. 159). Parmi les autres forces de connivence sur lesquelles il faut nous appuyer ou qu'il faut susciter, il y a l'amour conjugal authentique, la solidarité communautaire,

21. *Exist. hum.*, p. 143. A cette occasion, l'auteur distingue ce choix de la tolérance et critique le recours à l'idée du conflit de devoirs. Sur ce dernier point, voir aussi E. HAMM, dans *Christus* (Mexico), 1969, p. 1205.

surtout celle de foyers amis (*ibid.*). Il y a, donnant un sens hautement surnaturel et eschatologique aux périodes d'abstinence nécessaires, anticipant en elles l'achèvement de l'amour, la virginité du Christ et de sa Mère, le célibat consacré de ceux qu'Il appelle à Le suivre (*Couple*, pp. 130-146 ; *Anthr. sex.*, p. 165). Il y a — last not least — les sacrements. Nous ne rappellerons pas ce qui a été dit de ceux-ci dans presque tous les écrits que le Pape, les évêques, les théologiens ont consacrés à la régulation de la fécondité. Nous aimerions que soit plus souvent mis en lumière²² leur caractère ecclésial, rappelée la communion des saints et des pécheurs. Il faut dire aux époux que, dans l'Eucharistie et la Pénitence, ce n'est pas seulement avec le Christ qu'ils entrent en contact mais avec les autres chrétiens, dans un partage d'efforts, de chutes, de sacrifices, de prières et de victoires. Donnons, ici comme ailleurs, toute leur dimension à la communion et à la confession.

Pour conclure

1. — Des trois livres auxquels nous avons recouru ici, celui du Père de Lestapis paraît le plus adapté à la pastorale, par son exposé historique d'ensemble, par sa théologie de la communication et de la parenté responsable, par sa pédagogie inspirée d'une courageuse fidélité au Magistère et d'une longue expérience. Ses expressions, nous l'avons signalé, gagneraient plus d'une fois à être plus nuancées.

Le Père Martelet s'est fixé un objectif plus limité : aider à une compréhension meilleure de l'encyclique *Humanae Vitae*. Il nous livre une étude remarquable par sa pénétration et sa sensibilité, par sa sincérité, par sa concision et sa précision. Son style est, à la fois, ferme et brillant. C'est un théologien de métier et on souhaite que, quelle que puisse être leur opinion, ses collègues le lisent attentivement.

Par sa position critique, par son érudition, par son acuité, l'essai de A. Jeannière est très stimulant. Dans sa combativité, l'auteur a tendance à tirer au-delà de la cible. Il lui faudrait un plus large emploi d'adverbes et notamment du couple « non seulement... mais encore ». La sexualité n'est pas seulement nature, mais aussi culture, histoire ; l'homme et la femme ne sont pas seulement des êtres relationnels, mais aussi des personnes absolues, douées d'une intériorité irréductible, etc. Il faut, en tout cas, le lire jusqu'au bout car, dans l'accumulation des apports divers, à travers les affirmations souvent massives, la pensée propre de l'auteur ne se manifeste pas toujours

22. Notamment dans *Couple*, pp. 220-260.

au premier abord. Le livre, il est vrai, est un essai ; mais il se veut une réflexion logique ; pour l'être vraiment, il lui faudra plus de rigueur. Au demeurant, cette lecture est loin d'être dépourvue d'intérêt et de satisfactions.

2. — Le débat sur les méthodes de régulation des naissances, pour critique qu'il soit au sens défini plus haut, n'est pas ce qu'il y a de plus important. La promotion, dans les couples et les familles, des valeurs d'amour, d'ouverture à la vie, de participation à l'établissement d'une société plus juste aux dimensions du monde, d'une orientation filiale vers Dieu dans le Christ sont certainement plus fondamentales et, heureusement, de plus en plus reconnues comme telles. Ceci n'est pas une échappatoire : la question des méthodes subsiste. Mais, la remettre à sa juste place aidera, sans doute, à travailler davantage dans la paix tout en bandant au maximum les énergies. Tant reste à faire pour l'éducation des enfants et des adolescents, pour leur accueil dans un monde enfiévré, pour notre propre éducation à nous, adultes, dans le face à face des générations !

3. — Il me semble — et je l'ai évoqué plus d'une fois dans les pages qui précèdent — que, dans l'ensemble des recherches à poursuivre, l'attention devrait être dirigée davantage sur la signification humaine et chrétienne de la fécondité dans le monde actuel²³. C'est d'autant plus important que cette fécondité peut être maintenant délibérée.

Le Concile Vatican II — attardé, diront certains — a loué d'une manière spéciale les époux « qui, d'un commun accord et de manière réfléchie, acceptent de grand cœur d'élever dignement même un plus grand nombre d'enfants » (*Gaudium et Spes*, 50). Sans aucun doute, les circonstances imposent parfois des limites étroites à ce nombre et celui-ci n'est pas le critère suprême de la générosité. Mais, plus d'une fois aussi, ces limites peuvent être élargies et il nous paraît que ce serait une tâche digne des hommes : le surgissement, dans des conditions convenables, de nouvelles vies humaines, de nouveaux fils de Dieu est une valeur que les préoccupations de notre monde actuel, en particulier de notre civilisation de consommation, risquent de faire gravement méconnaître. La question dépasse la casuistique des méthodes de régulation ; elle est fondamen-

23. J'ai tâché de formuler ailleurs certaines questions fondamentales à ce sujet ; voir C. MERTENS, S.J., *La multiplication des hommes a-t-elle une valeur morale ?*, dans *Actes du Colloque 1968*, Secrétariat International de Liaison pour les Etudes de Population (Louvain, E. Van Evenstrat 2a, pp. 9-15). Rénis et développé dans « Amour et Famille » Paris C.I.E.R. juin-juillet 1970.

tale. La théologie et la philosophie ont à y répondre, non de manière abstraite, mais en fonction des signes des temps. Quels peuvent être, par ailleurs, les apports de la psychanalyse, de la psychologie, à côté de ceux de la sociologie et de l'économie dans ce débat ? Beaucoup a été écrit, certes, mais sans aller toujours au fond du problème. « La sexualité, écrit A. Jeannière, révèle à l'homme sa dimension fondamentale... Il n'est rien en dehors de l'intersubjectivité — il faudrait ajouter : et de la transsubjectivité — dans une marche où l'érotisme parle d'amour et l'amour de charité » (*op. cit.*, p. 216-217).

3000 - Louvain

CL. MERTENS, S.J.

Chaussée de Mont-Saint-Jean, 95